



COMMUNIQUE

L'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG), convaincue du rôle primordial que jouent les partis politiques dans un régime démocratique, regrette vivement le refus d'agrément du parti MODEL par le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, et s'inquiète de cette mesure qui affecte à la fois la liberté d'association et, partant, l'état de la démocratie dans notre pays.

L'Union des Forces démocratiques de Guinée rappelle que ce refus d'agrément porte atteinte à l'article 10 alinéa 3 de notre Constitution en vertu duquel « Tous les citoyens ont le droit de former des associations et des sociétés pour exercer collectivement leurs droits et leurs activités politiques, économiques, sociales ou culturelles ». Elle exhorte en outre l'État guinéen au respect des engagements découlant pour lui de la ratification de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples en son article 10, du Protocole de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance en son article premier, et du Pacte international relatif aux droits civils et politiques en son article 22, lesquels consacrent tous le droit à la liberté d'association.

Aussi, convient-il d'indiquer qu'un tel refus n'affecte pas uniquement la liberté d'association du Model. Sa liberté d'expression est également violée de même que son droit à des élections libres, la conséquence directe étant l'incapacité pour ce parti politique de se porter candidat aux élections. Le silence de la Cour suprême suite à sa saisine le 2 janvier dernier est constitutif d'un déni de justice et d'une atteinte au droit à un recours effectif qui justifierait la saisine de juridictions régionales et internationales. L'Union des Forces Démocratiques aspire à ce que la Cour suprême fasse preuve de célérité en statuant dans un délai raisonnable afin de rétablir le Model dans les droits et libertés qui accompagnent la création et l'activité d'un parti politique.

Convaincue que la reconnaissance de l'existence juridique du Model contribuera à la vitalité de notre démocratie et au renforcement du pluralisme politique auquel elle demeure profondément attachée, l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG) se tient résolument à ses côtés.

Conakry, le 29 Mars 2019

L'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG)